



Licence

Sciences de la Vie

+ Formation initiale

ÉCOLE UNIVERSITAIRE
DE PREMIER CYCLE
PARIS-SACLAY

Objectifs de la formation

- + La mention « Sciences de la Vie » est structurée de façon à répondre au double objectif de poursuite d'études en Master ou d'insertion professionnelle immédiate.
- + Sur le plan disciplinaire, l'offre de formation vise l'acquisition d'une culture large et rigoureuse dans les différentes sous-disciplines de la Biologie (concepts et méthodes en biochimie, biologie moléculaire, génétique, microbiologie, biologie cellulaire, développement, physiologie, étude de la biodiversité, évolution, écologie...) et l'apprentissage de la démarche expérimentale (part importante de travaux pratiques). Tout au long des 3 années, la formation des étudiants est complétée par :
 - + **Des UE obligatoires ou optionnelles** aux objectifs transversaux (communication, autonomie, recherche documentaire, outils numériques, créativité, gestion de projet, anglais).
 - + **Un panel d'UE consacré à la préprofessionnalisation** (connaissance du milieu socio-professionnel et des formations associées, connaissance et valorisation de soi, techniques et outils de la recherche d'emploi et de stage, mise en situation professionnelle).

Les + de la formation

+ Une formation assurée principalement par des enseignants-chercheurs dont l'activité les place au plus proche des dernières découvertes et innovations scientifiques de leur discipline.

+ Une offre riche proposant chaque année différents parcours, eux-mêmes déclinables en sous-parcours ou cursus.

+ Une orientation progressive.

+ Des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite.

Compétences

- + Expliquer les principes fondamentaux du vivant à différentes échelles.
- + Appliquer une démarche scientifique pour questionner le fonctionnement du vivant à différentes échelles.
- + Réaliser une expérience utilisant des techniques et une instrumentation courantes.
- + Travailler à la réalisation d'un projet.

Admission

Public visé

- La formation est ouverte aux :
- + Néo-bacheliers (L1).
 - + Étudiants en réorientation après une année de PACES ou après une CPGE, un DUT ou un BTS (L1 à L3 selon les cas).
 - + Étudiants en reprise ou poursuite d'études (L1 à L3).

Modalités de candidature

- + En première année : procédure nationale via la plateforme Parcoursup.
- + En deuxième et troisième année : procédure locale via la plateforme eCandidat.

Organisation des enseignements

Enseignement par projet

- + Une formation à la conduite de projet est proposée en L3 sous forme d'une UE obligatoire. Cette dernière inclut des enseignements généraux et un travail de groupe autour d'un projet aux choix des étudiants. Certaines UE optionnelles proposent également des enseignements par projets.

Parcours et cursus

- + L1 : parcours général ou parcours « Biotechnologies ».
- + L2 : parcours « Interface Biologie-Chimie » ou parcours « Biologie ». Ce dernier se décline en différents cursus incluant un cursus Enseignement (sensibilisation à l'enseignement primaire ou secondaire), un cursus BioPlus (sélectif, sensibilisation à la recherche), un cursus Bio-Concours (sélectif L2+L3, préparation aux concours B d'entrée dans les Ecoles Vétérinaires ou d'Agronomie).
- + L3 : en lien avec les choix de Masters ultérieurs, la L3 s'accompagne d'une spécialisation disciplinaire avec 4 parcours. Au choix : parcours « Biologie-Santé », parcours « Biologie des Organismes et Écologie », parcours « Interface Biologie-Chimie » et parcours « Enseignement des Sciences de la Vie et de la Terre ».

Stage : une véritable expérience professionnelle

- + La formation comprend un stage obligatoire de 6 semaines en L2, pouvant être effectué en laboratoire académique, au sein d'une entreprise, d'une association ou d'un établissement scolaire.
- + Un rapport écrit et une soutenance orale ont lieu à la fin de la période de stage.

Débouchés

Poursuite d'études

Les étudiants de Licence Sciences de la Vie peuvent poursuivre leurs études en Master à l'Université Paris-Saclay :

- + L3 parcours « Enseignement en Sciences de la Vie et de la Terre » (ESVT) : vers Masters « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF 1er et 2nd degré).
- + L3 parcours « Biologie des Organismes et Écologie » (BOE) : vers Masters « Biodiversité, Écologie, Évolution », « Agrosciences, Environnement, Territoires, Paysage, Forêts », « Biologie Intégrative et Physiologie », « Bio-Informatique ».
- + L3 parcours « Biologie-Santé » (BS) : vers Masters « Biologie Santé », « Biologie Intégrative et Physiologie », « Bio-Informatique », « Ergonomie ».
- + L2+L3 parcours « Interfaces Biologie-Chimie » (IBC) : vers certaines plateformes des Masters « Biologie-Santé » et « Chimie » (dont « Interface Biologie ») et vers des Masters aux interfaces (« Sciences du médicament et des produits de santé », « Nutrition et sciences des aliments »).

Passerelles

Hors poursuite dans la Licence « Sciences de la Vie », différentes formations sont accessibles à l'issue de la L1 ou de la L2 :

- + Après la L1 : Licence « Sciences de la Terre », Licence « Chimie », DEUST « Bioindustries et Biotechnologies ».
- + Après la L2 : Licence Professionnelle « Écopaysage, Végétal Urbain », Licence Professionnelle « Bioindustries et Biotechnologies », Licence « Sciences, Enseignement, médiation ».

Insertion professionnelle

- + La Licence « Sciences de la Vie » forme principalement à l'entrée en Master. Les secteurs d'activité visés (après un Master ou Master + Doctorat) sont la recherche fondamentale ou appliquée en Biologie, Biologie et Santé ou encore Écologie, dans le monde académique ou dans le secteur privé (santé, pharmacie, agroalimentaire, biotechnologies, instruments et réactifs, cosmétique, dépollution et environnement...).
- + Les types d'emplois accessibles sont : ingénieur (R&D, contrôle, production...) et chercheur ou enseignant-chercheur.
- + La spécialisation ESVT vise les métiers d'enseignant du primaire ou du secondaire (via les Masters MEEF).

Aide à la réussite

Des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite sont proposés à tous les étudiants de L1. Ils comprennent :

- + Un test de positionnement en début d'année.
- + Un contrôle continu renforcé.
- + Une UE de renforcement méthodologique au S1, pour les étudiants fragiles.
- + Un volume horaire dédié à l'accompagnement au sein de chaque UE disciplinaire obligatoire.
- + Une UE de remédiation optionnelle en S2 à destination des étudiants volontaires.

Les étudiants « Oui, Si » bénéficient en outre :

- + D'un suivi régulier et personnalisé par un enseignant référent tout au long de l'année.
- + D'un accès à des espaces collaboratifs de travail en fin de journée où des enseignants de Biologie, Mathématiques ou Physique/Chimie sont présents pour répondre aux questions.



Informations pratiques

Responsable de formation

Morgane Locker morgane.locker@universite-paris-saclay.fr

Pour votre orientation et votre insertion professionnelle :

Pôle OCPE - accueil.oip@universite-paris-saclay.fr

Pôle IPPA - insertion.professionnelle@universite-paris-saclay.fr

Antenne d'Orsay - 01 69 15 54 47

Bât. 333 - 1er étage. Rue du Doyen A. Guinier. Orsay (91)

Antenne de Sceaux - 01 40 91 17 98

Bât. B - RDC Bas. 54 boulevard Desgranges. Sceaux (92)

Lieu d'enseignement

Campus d'Orsay

Faculté des Sciences, bâtiment 336, (RER B Orsay-Ville/Bures-sur-Yvette)

